



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

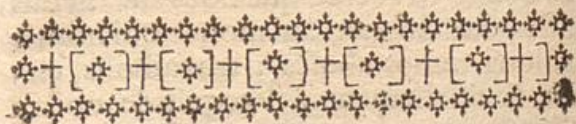
Universitätsbibliothek Paderborn

Le Tableav Du Vray Et Dv Favx Ecclesiastique

A Liege, M.DC.LXXIII.

Article X. Des leux & Spectacles publics.

urn:nbn:de:hbz:466:1-37889



DES JEUX,
ET
SPECTACLES PUBLICS.

ARTICLE X.

*Ut non simus concupiscentes malorum ;
quemadmodum scriptum est : surrexe-
runt ludere. 1. Cor. c. io. v. 6. & 7.*



LA Theologie qui nous apprend que l'homme ne peche qu'en s'éloignant de Dieu pour s'attacher à la creature, *Peccatum est conversio à creatore ad creaturam*, nous assure en même temps qu'il ne peut reparer sa faute, ny assurer son salut, qu'en renonçant aux creatures & aux vains divertissemens de la vie, j'ay esté assez malheureux dans le commencement pour me jeter avec les autres dans ces pieges infernaux, mais la vie qu'on y fait me causa tant de peines interieures, tant d'incommodité corporelles, & tant de

compte à rendre à Dieu, que je me résolus au plus fort de mes troubles de rompre, bon gré malgré la nature, les chaînes de cette damnable servitude, dans laquelle je n'ay jamais pû trouver, ny paix ny repos : & je suis certain qu'il n'y a pas un Prêtre, avec l'esprit de Prêtre, ou tout au moins qui ait un peu de sens commun, & qui ne soit pas tout à fait reprové, qui ne soit dans ce sentiment. J'ay eu le bonheur de vivre plusieurs années avec un Seigneur de très noble extraction, qui m'a dit s'estre renfermé souvent fois sous la clef, pour se dérober aux compagnies mondaines qui l'entraînoient insensiblement au precipice, & qu'il a expérimenté par là, jusques à quel degré de folie & d'ignorance sont arrivez ceux qui croient la vie Clericale & la retraite du monde impossible : je m'asseure que s'ils pouvoient goûter l'esprit du grand Saint Gregoire, ils diroient comme luy, qu'en core qu'elle semble un peu amere dans son commencement, sa suite n'est pourtant que douceur & satisfaction. Et de vray, qui a-t'il de plus doux, que de converser avec Dieu ? de jouir d'une bonne conscience & d'un cœur content : quelle plus grande satisfaction, & quel plus grand bonheur, que de voir les saintes Escritures, & d'estre toujours oc-

cupé aux exercices d'une profession aussi sainte que la nôtre ; si on cherche l'honneur & la reputation, qui est-ce qui en peut donner davantage qu'une vie exemplaire par les vertus ? & quelle plus grande confusion peut porter un Ecclesiastique, que de passer pour libertin, pour mondain & scandaleux parmy les personnes d'esprit & de probité ? qui pourra jamais nier qu'il n'y a point de reputation solide, si elle ne procede d'une vie vertueuse & separée des vains divertissement du siecle corrompu ? un Saint Homme de nôtre temps. disoit ordinairement à ceux qui avoient le bien de ses entretiens, que si Dieu luy faisoit la grace d'estre sauvé, il en attribueroit la cause à la fuite des jeux & des hommes du monde, & que ce qui l'avoit obligé à cette retraite, estoit le peu de disposition que la plupart ont aux veritez Chrestiennes, desquelles ils ne luy laissoient pas seulement la liberté de parler : voilà où nous en sommes reduits : je sçay & tous les hommes du monde ne me persuaderoient pas le contraire, que les jeux, les compagnies, les bonnes cheres, & les autres vains plaisirs de la vie aveuglent une infinité d'Ecclesiastiques, sans parler du reste, qui feroient merveille dans l'Eglise de Dieu par la predication, & par

les autres moyens du salut, s'ils ay-
moient autant l'étude & les obliga-
tions de leur profession, qu'ils font les
causes de leur infamie & de la perte des
ames.

Quelle comparaison y a-t'il donc en-
tre un homme de vertu, & un homme
de jeu ? entre un sçavant & un igno-
rant ? entre un Prêtre qui préche & in-
struit le peuple, & un eventé qui par
sa faineantise n'a que des discours de
laquais, des entretiens de badin, &
des emplois d'un homme de neant ? c'est
le reproche qu'Ezechiel fait aux Pro-
phetes de son temps, aux chapitres 13.
& 22. & en suite à tous ceux qui les
imitent, pour s'attirer l'amitié & l'esti-
me du siecle corrompu : Ils faisoient
passer les ames vivantes, dit-il, pour
mortes, & les mortes pour vivantes,
& donnoient la paix où il n'y en pou-
voit point avoir ; voyez tout au long
ces deux Chapitres d'Ezechiel : N'est-
ce pas là un beau moyen d'acquérir de
l'honneur & de la reputation ? ne suis-
je pas bien avancé, quand dans toute
une Province, j'ay l'estime & l'appro-
bation de vingt ou trente fripons & li-
bertins qui me feront bonne mine pen-
dant que j'approuveray leurs déregle-
mens, que je leur feray bonne table,
& qu'ils gagneront mon argent au jeu.

444 Des jeux, & spectacles

puis se mocqueront de moy, & me maltraiteront pour la moindre chose que je diray. *Si largitus fueris, assumet te: & si non habueris, derelinquet te. Si habes convivet tecum, & evacuabit te, & ipse non dolebit super te. Si necessarius illi fueris, supplantabit te, & subridens spem dabit narrans tibi bona, & dicet: Quid opus est tibi? Et confundet te in cibis suis, donec te exinaniat bis, & ter: & in novissimo deridebit te: & postea videns derelinquet te, & caput suum movebit ad te,* dit le Texte Sacré, Eccli. 13. vers. 5. 6. 7. & 8. Et si je vis en bon Ecclesiastique, je suis aimé de mon Evêque, approuvé de tous les gens de bien, & recherché des Fideles pour les affaires de conscience, preferablement à tous ces esprits du temps, qui par cela seul sont assez declarez inutiles à ce qui doit faire leur principale occupation, leurs sectateurs memes les quittent aux besoins du salut, tant ils ont peu de confiance en eux, pour se mettre entre les mains de ces pauvres sedentaires dont on fait si peu de cas, pendant que le mondain & le galant se donne carrière.

Qu'on dise du jeu & du divertissement ce qu'on voudra: je sçay qu'il est toujours vicieux quand il est contraire à sa fin, qui est de recréer l'esprit & le rendre plus capable de son propre travail, & que pour en bien user trois

circonstances sont requises : la première qu'il soit avec moderation & sans excez, autrement c'est occupation & non recreation : la deuxième qu'il soit desinteressé, car si l'avarice s'en mêle, elle le fera passer dans l'excez, & degoutera du travail honnête & d'obligation : & la troisième est de ne jouer jamais aux jeux de hazard, ausquels il est comme impossible de garder l'équité & la moderation, parce qu'on s'y lie de toutes sortes de biens, tantôt par le gain, tantôt par l'esperance d'y regagner ce qu'on y a perdu, ce qui est impossible, car comment y regagneroit-on le temps, le repos, & la dissipation de l'esprit qui ne sont pas de petites pertes ? mais comment y pourroit-on reparer celle de la conscience par les tromperies, les tricheries, les iuremens, &c.

S'il n'y avoit rien à craindre aux jeux, aux dantes & aux autres vains divertissemens, il semble qu'on pourroit blâmer la conduite de Saint Paul sur luy-même, car nous sçavons qu'il avoit incessamment l'esprit bandé aux exercices de son Apostolat: qu'il y avoit déja trois ans qu'il travailloit iour & nuit à gagner des ames à Dieu, qui est le vray & le naturel employ de tous les Prestres du Sauveur, & qu'après tant de veilles, de prieres, de larmes, de Predications,

Éc. Pour toute recreation il châ-
 tioit son corps, *Castigo corpus meum,*
 & *in servitutem redigo*, crainte (disoit-
 il) d'estre reprové, luy qui estoit in-
 nocent, *nihil mihi conscius sum*, Epist. ad
 Corinth. cap. 9. Et nous qui avons com-
 mis tant de pechés par l'abus de nos de-
 voirs, nous ne faisons qu'en augmenter
 le nombre en nous conformant au siecle
 depravé.

Le Fils de Dieu est-il véritable en ses
 paroles ? qui seroit l'impie qui en vou-
 droit douter ? ô que la condition des sa-
 ges mondains est donc malheureuse ! puis
 qu'en cherchant leur bon-heur aux de-
 lices de la vie presente, ils se rendent
 indignes des celestes lumieres, sans les-
 quelles ils ne peuvent sortir de leur
 aveuglement : *Confiteor tibi Pater* (dit
 le Sauveur) *quia abscondisti hac à sapien-*
tibus & prudentibus, & revelasti ea par-
vulis, Matth. 11. vers. 25. quelle sera
 donc leur fin ? la voicy sortie de la
 propre bouche du Fils de Dieu, dans le
 mesme Saint Matthieu 8. *Filii autem*
regni, &c. vers. 12. les enfans du reg-
 ne, c'est à dire du monde corrompu,
 seront iettez aux tenebres exterieures,
 où il n'y aura que pleurs & grince-
 mens des dents. Ces veritez pourront
 trouver leurs ennemis, aussi bien que
 toutes celles qui jusques icy ont combat-

tu le vice & la corruption des mœurs ;
quoy qu'il arrive, j'auray toujours la
consolation de n'estre pas plus mal payé
de mon travail, que l'a esté le Sauveur
des hommes, qui n'a parlé que pour
les hommes, & que les hommes n'ont
point voulu écouter, *Lux in tenebris
lucet, & tenebra eam non comprehende-
runt, & mundus eum non cognovit* : tout le
pis que i'y trouve est que le même Sau-
veur fulmine des anathemes & des ma-
ledictions si effroyables sur tous ceux qui
negligent, ou qui méprisent sa parole &
les moyens de leur salut, qu'elles doivent
faire trembler les plus asseurez iusques
dans la moëlle des os, *Et quicumque non re-
ceperit vos, neque audierit sermones vestros, dit-
il à ses Apostres & à leurs Successeurs,
Amen dico vobis: tolerabilius erit terra Sodomorum
& Gomorrhæorum.* Matth. 10. vers.
14. & 15.

Ne nous étonnons pas après cela
de voir les jeux & les vains divertisse-
mens si exactement condamnés par les
Conciles, &c. & deffendus aux Eccle-
siastiques, comme fait le 4. de Latran
déjà cité, qui leurs deffend absolument
Can. 16. de se trouver aux comedies,
aux jeux publics & de hazard, com-
me sont la blanche, les cartes, les
dez, & tous autres où se peuvent faire
des surprises & des tromperies, *Iocula-*

448 Des jeux, & spectacles
toribus, & histrionibus Clerici non intendant,
dit-il, ad aleas non ludant, nec hujusmodi lu-
dis intersint, &c. Celuy de Bale, an. 1431.
leur deffend les mêmes choses & adjou-
te en sa Deffense, les danses, les jeux
d'armes, & dresseurs de chevaux. Celuy
de Cologne, an 1310. can 6. Celuy de Bu-
des an. 1279. num. 2. Celuy d'Aix, an. 1586.
de Mayence, an. 1310. d'Agde, an. 1520.
can. 3. de Chartres, an. 1515. de Bour-
deaux, an. 1582. de Tours, an. 1583.
& plusieurs autres que j'ometts, deffen-
dent absolument, & sous toutes les pei-
nes des SS. Canons, à tous Clercs & Pré-
tres les spectacles publics, les jeux, les
comedies, les danses, les courses, les
bals, les musiques, & airs lascifs & mon-
dains, & même de les écouter avec plai-
sir: ils deffendent en outre la frequen-
tation des railleurs, des charlatans, &c.
La Constitution de Clermont donnée le
vingt-neufvième Aoust mil six cent cin-
quante-un, declare indignes d'absolutio
tous les Ecclesiastiques qui contrevien-
dront aux deffenses cy-dessus jusques à
ce qu'il soient disposez d'y obeir, sous
les peines des saerez Canons & d'emprisonnement,
De regendis mor. Cleric. Les Syn-
nodes de Peruse an. 1600. de Langres,
an. 1404. & celuy de Sens, an. 1524. leurs
deffendent les jeux de cartes, de pau-
me, &c. & leur permettent de jouer des

publics, Article X. 449
instrumens pour se recreer, & non au-
tremment. *Qui ex Deo est, verba Dei*
audit.



DES
ARMES, ET ARMOIRIES
DANS LES
CHOSSES SAINTES.

ARTICLE XI.

Et quoniam abundavit iniquitas: refri-
gescet charitas multorum.

Math. 24. v. 12.

IE n'avois eu aucune pens^e
dans tous les desseins de mon
Livre d'offrir les lumieres du
Ciel à ceux qui estans nez
dans le monde semblent ne
se vouloir conduire que par le monde,
mais ayant esté prié de plusieurs plus é-
clairez que moy, de mettre au iour les
abus & les irreverences que produit la
vanité insques sur les Autels, sur les Ca-
lices, sur les Saints Ciboires, sur les Cha-
subles & sur les Chappes, & dans tout